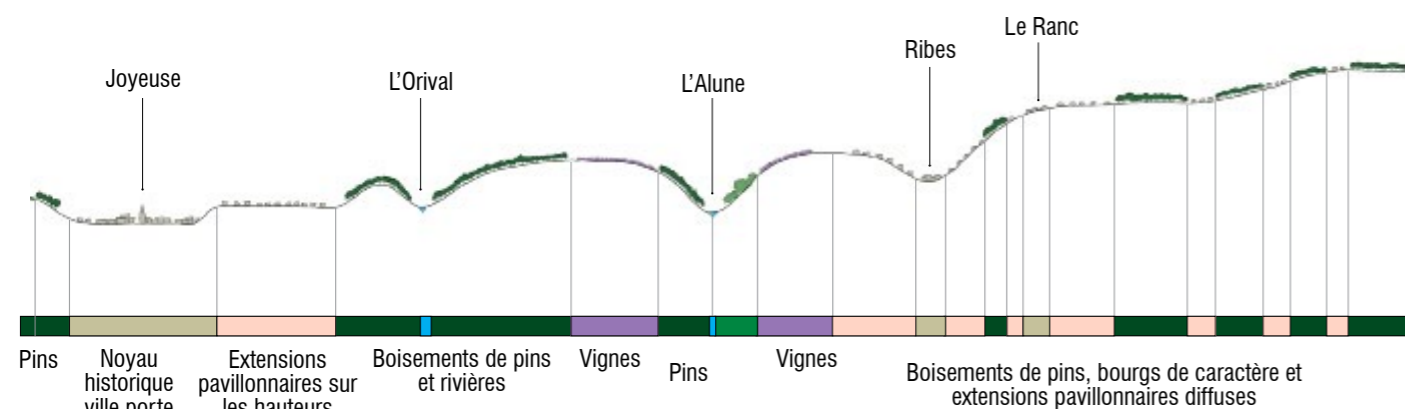


# Le piémont cévenol

Paysage hybride entre les pentes cévenoles et la plaine de l'Arc Aubenas-Les Vans, les paysages du piémont cévenol verdoyants, collinéens et ensoleillés sont situés à proximité des pôles urbains et des villes portes.



# LE PIÉMONT CÉVENOL

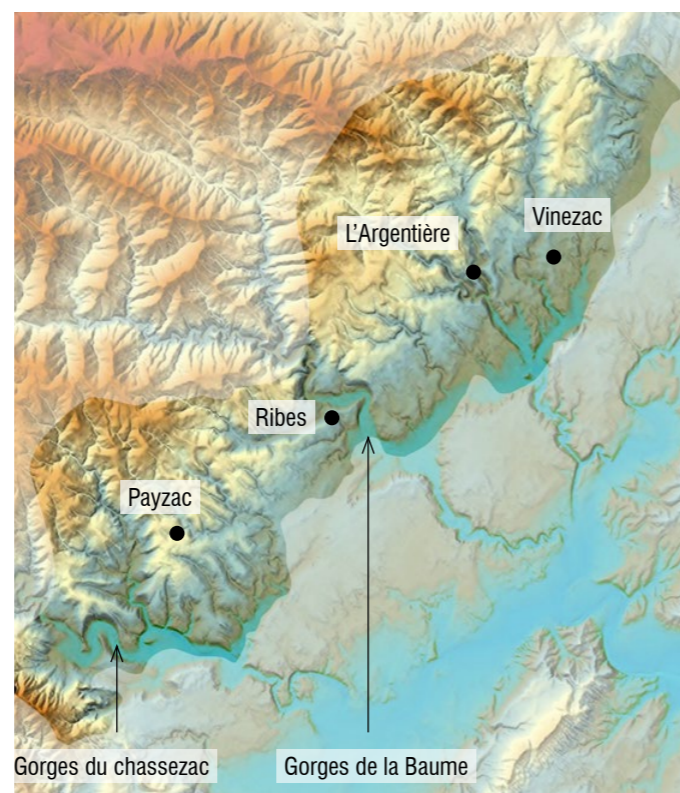
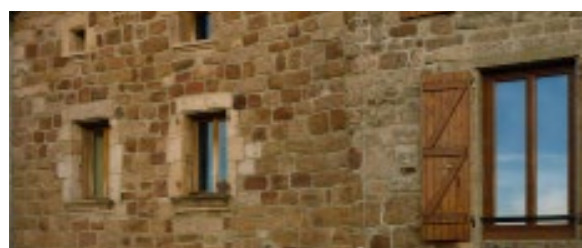


## Structure géographique

Un relief collinéen variable entre 200 et 600m d'altitude  
 Une corniche environ à 300m d'altitude, sorte de «balcon» qui surplombe l'arc aubenassien  
 Des ruisseaux torrentiels qui forment des gorges (le Chassezac et la Baume)

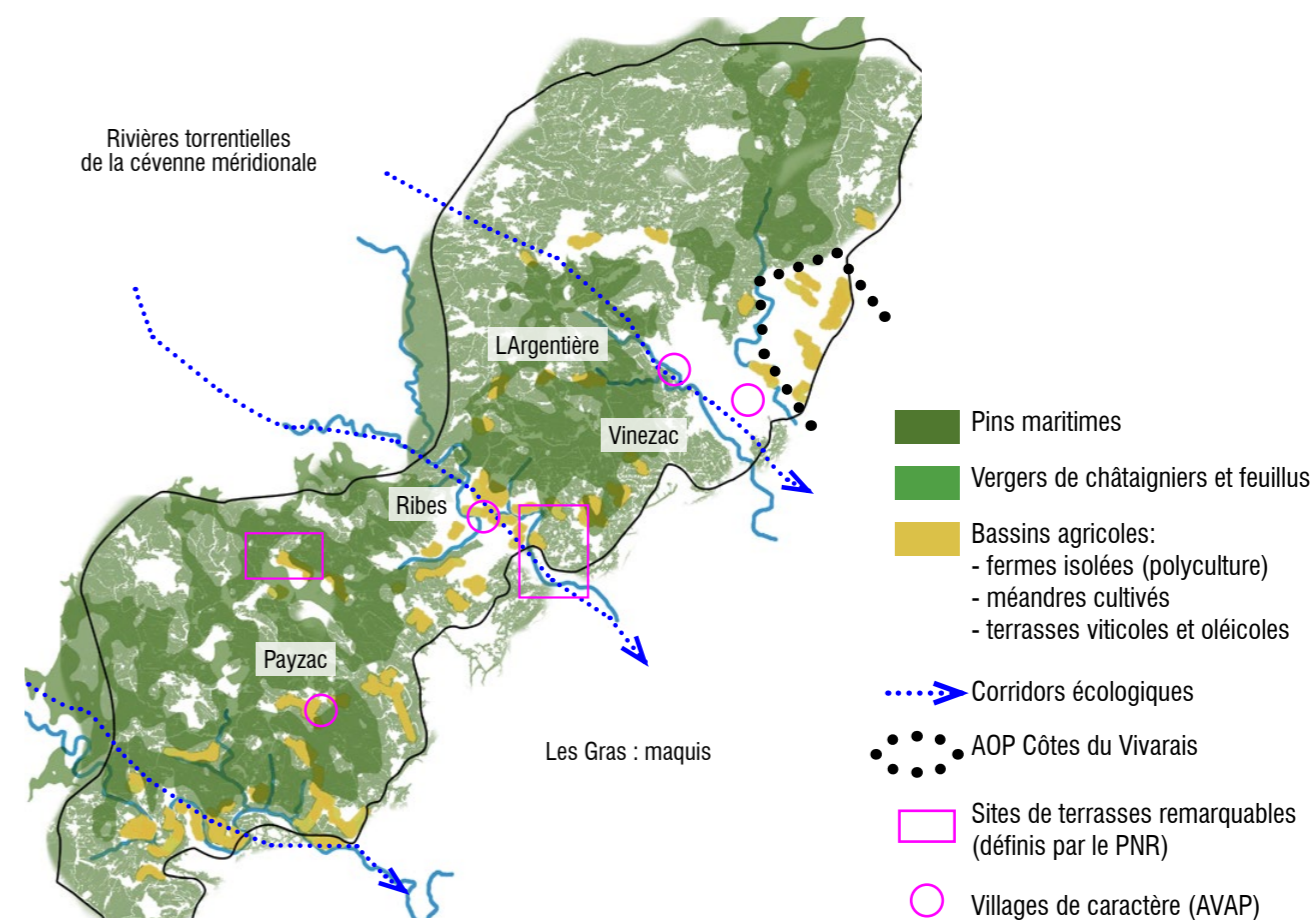
Des roches sédimentaires (grès et marnes du Trias)

- > présence de gisements de fer (anciennes activité minière)
- > villages de caractère en pierre «rouges» (cf Vinezac)



## Activités agricoles et boisements

Dans le piémont cévenol, la ligne d'horizon est souvent formée par les boisements de pins maritimes «purs», denses et homogènes. Les boisements de pins et de châtaigniers couvrent 58.2% du territoire en 1995. Cependant l'activité agricole tient un rôle prépondérant et permet d'entretenir des ouvertures et des clairières, notamment sur les parties les plus planes. L'activité agricole façonne aussi les fonds de vallées (vergers et maraîchage) et ses secteurs sont aujourd'hui menacés par l'attractivité touristique des lieux de baignade ainsi que l'implantation des campings.



Cultures en terrasses (vignes) à Payzac

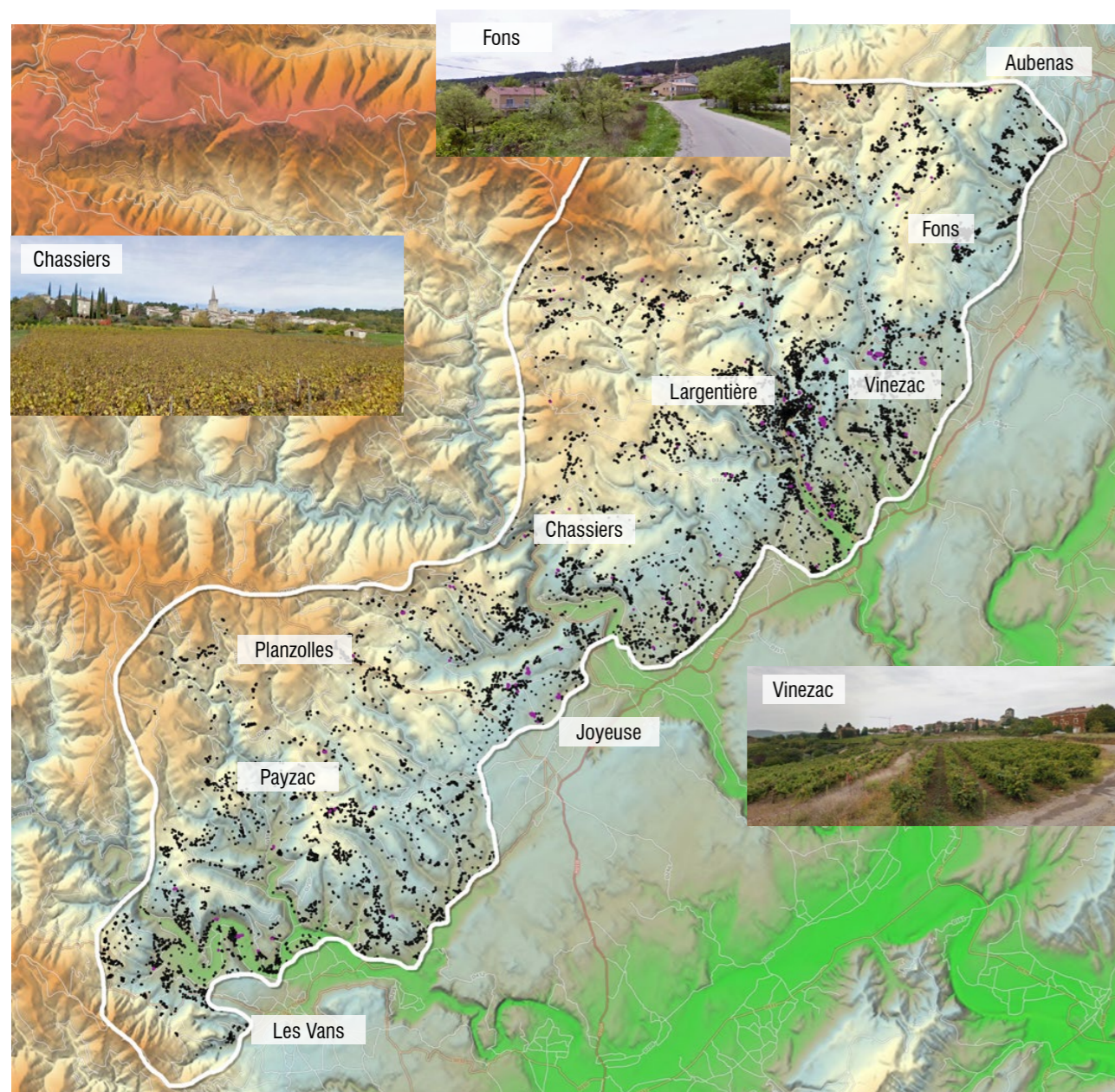


Gestion des boisements (par coupes-rases)

## LE PIÉMONT CÉVENOL

### Structure urbaine

- Des villages nombreux disséminés de façon régulière au sein de l'ensemble des nombreuses vallées et collines de cette zone de piémonts
- Largentière constitue avec la commune de Chassiers, le principal pôle urbain du secteur, alors que tous les autres villages sont de très petite taille
- À l'intérieur des vallées, implantations des villages plutôt en sommet de butte boisée comme à Planzolles, Montréal ou encore Vinezac = villages perchés ou à flancs des collines, souvent sur un socle de terrasses, et routes en balcon
- Le trait caractéristique de ces villages est un mode d'implantation qui suit les courbes de niveau d'un versant structuré par de nombreuses terrasses, en plus ou moins bon état, qui structuraient les paysages et les modes d'adaptation à la pente
- Des silhouettes bâties des centres- bourgs anciens qui se démarquent au sein des paysages agricoles (ex : Chassiers, Vinezac) et des villages remarquablement préservés (ex : Faugères, Payzac)
- De nombreux hameaux dispersés sur les coteaux et dans les vallées et un habitat dispersé de fermes fortifiées sur promontoires et d'anciens bâtiments à usage agricole
- 58,4% de résidences principales sur le parc de logements des communes du Piémont cévenol (en moyenne sur les 24 communes en 2012)



### Architecture traditionnelle - morceaux choisis

- Le Piémont Cévenol est majoritairement constitué de roches sédimentaires anciennes (grès). Le granite et le schiste sont également présents sur la frange ouest. Ces roches ont toujours constitué la matière première de construction. Elles participent à l'intégration des bâtiments dans leur environnement.
- Une roche de grès à la couleur chaude orange-roux : découpée en bloc, elle se retrouve dans les murs de construction. Ses formes géométriques dessinent également l'appareil des murs des terrasses.
- De nombreuses terrasses avec des abris, grangettes, et cabanes de vignerons



Silhouette de village du Ailhon



Construction de grès orange à Payzac



Ensemble urbain remarquable du centre ancien de Largentière

#### Pas d'application de la Loi Montagne

La non-application de la Loi Montagne sur ces zones de Piémont, couplée à proximité de ces différents bourgs et hameaux avec les pôles urbains et axes de communication, a favorisé un développement urbain important de ces zones, à la différence des zones de montagne, moins accessibles et plus contraintes de par l'application de la Loi Montagne.

#### La majorité des communes avec un document d'urbanisme

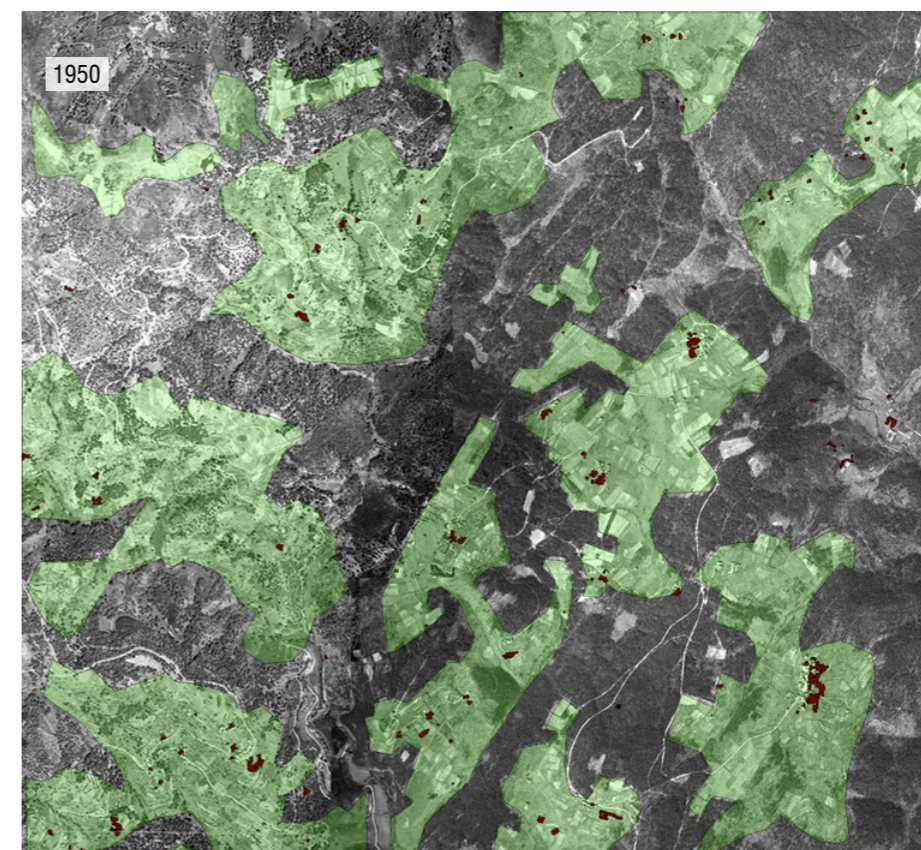
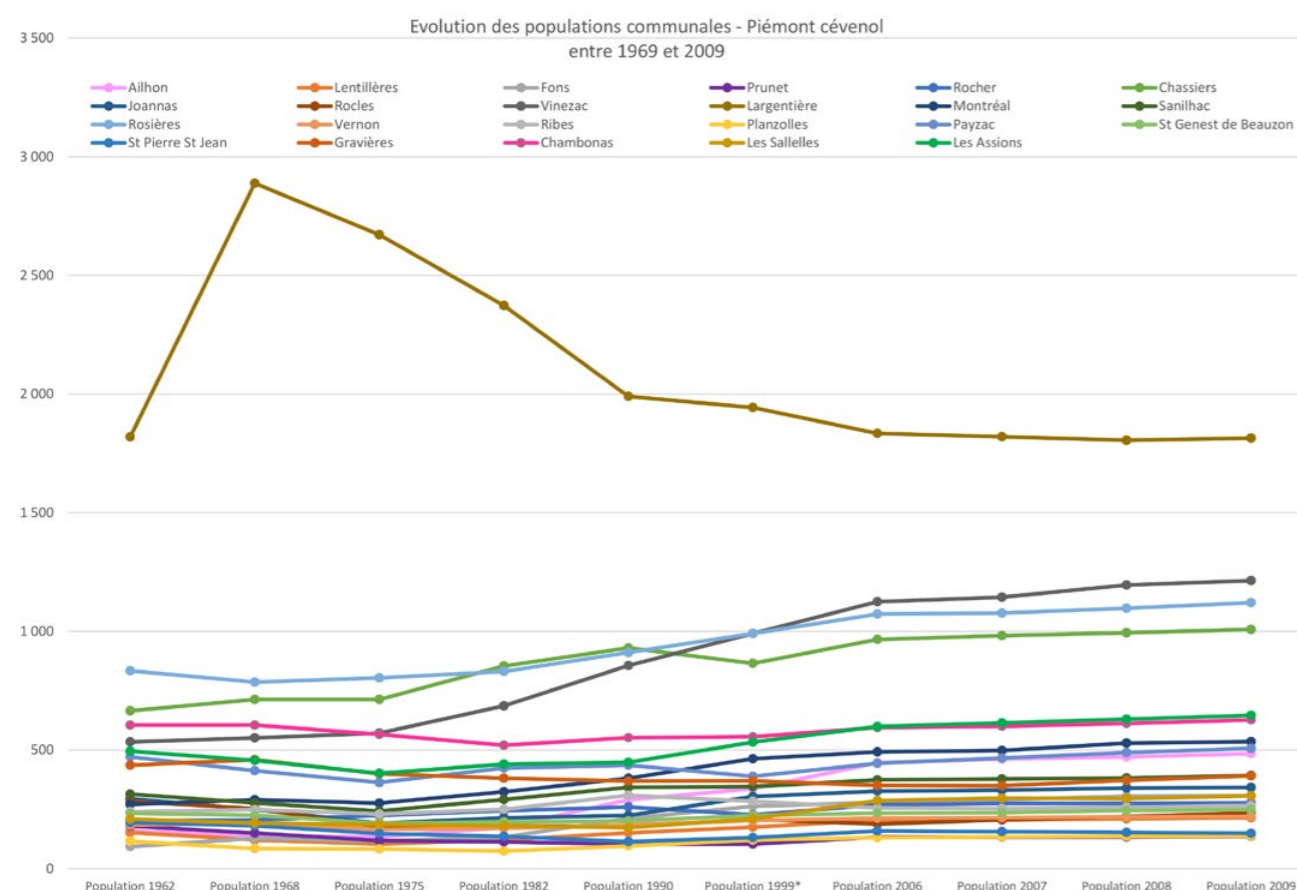
Les dynamiques de développement urbain ont certainement favorisé la mise en oeuvre de documents d'urbanisme sur ce secteur de Piémont, afin de maîtriser les évolutions en cours. Ainsi, seules 5 communes ne disposent pas de documents d'urbanisme et sont donc soumises au RNU : Ailhon, Chazeaux, Prunet, Faugères et St-Pierre-St-Jean, ce qui ne favorise pas la lutte contre les phénomènes d'étalement et de logique «d'urbanisme de réseaux», d'autant que ces communes ne sont pas soumises à la Loi Montagne.

Les autres communes sont soit en Carte communale, POS ou PLU ; de nombreux documents sont en cours de révision ou d'élaboration.

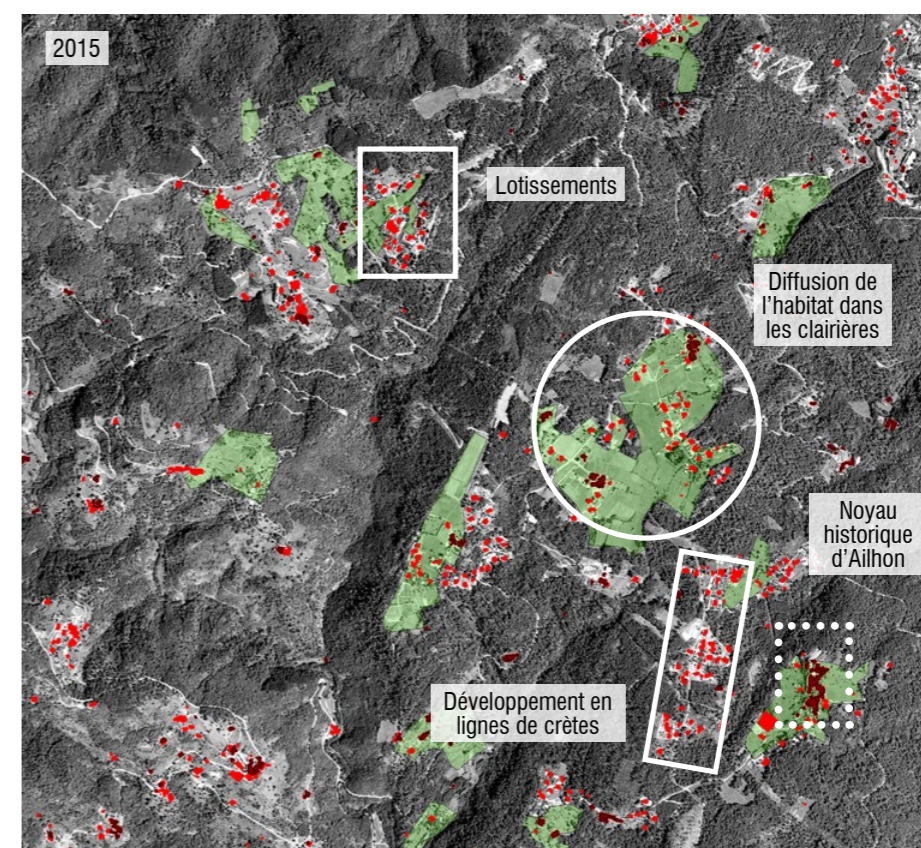
## LE PIÉMONT CÉVENOL

### Dynamiques en cours

- Un enrichissement dans les bassins agricoles, abandon des châtaigneraies, friches dans la plaine (spéculation)  
Diminution très forte du nombre d'exploitations agricoles, sur l'ensemble des communes (50% en moyenne depuis 1988). Diminution très forte de la SAU sur l'ensemble des communes (en moyenne 60% depuis 1988)
- Un abandon significatif des terrasses sur de nombreux secteurs (ex : croupe de terrasses abandonnées à Fons) et des murets ceinturant les terres cultivées, notamment aux abords des villages (Payzac)
- Un développement urbain récent soit sous la forme de lotissements groupés (ex : Vinezac) ou d'urbanisation pavillonnaire diffuse (implantation progressive des nouvelles constructions dans la pente comme à Montréal ou à flancs de coteaux comme vers Largentière) et linéaire (comme à l'entrée du bourg de Vinezac ou sur la commune des Assions)
- Dégradation de certaines entrées de bourgs et des silhouettes bâties avec le développement d'une urbanisation non maîtrisée aux franges des villages et des bourgs (concernant principalement les villages et bourgs sous pression urbaine)
- La proximité des grands axes, d'Aubenas et de Largentière a multiplié les rénovations ou les nouvelles constructions, de résidences principales ou secondaires
- Des bourgs de caractère se sont installés au 19<sup>ème</sup> siècle sur la corniche et mettent aujourd'hui en place des mesures de protection et de valorisation de leur patrimoine architectural.
- Un abandon de certains centres-villes médiévaux comme celui de Largentière (la commune a connu une profonde mutation, suite à la disparition de l'exploitation minière dans les années 1980 : déclin démographique, perte de dynamisme économique, dégradation du patrimoine et de l'image de la commune...) > mais lancement d'une initiative de revitalisation du centre-bourg (étude en cours).
- Une part des résidences principales en augmentation entre 2007 et 2012 sur les communes de l'unité : passage d'une moyenne d'environ 55,5% en 2007 à 58,4% en 2012.
- Un développement du tourisme : fréquentation croissante des bords de rivières, rénovation des sentiers patrimoniaux (autour de Chassier, Fauçères, Vernon))
- Menaces et fragilités des corridors écologiques liées à la pression urbaine sur l'unité.



Clairières pâturées et cultivées



Développement urbain dans les clairières et sur les lignes de crêtes, fermeture des clairières (Ailhon)

# LE PIÉMONT CÉVENOL



Pavillon récent sans qualité particulière implanté à l'écart du village du Ailhon



Urbanisation linéaire développée à avant l'entrée dans le village de Vinezac, à proximité de la RD



Urbanisation récente développée à flanc de coteaux sur la route de Largentière



Urbanisation pavillonnaire diffuse développée en ligne de crête en face du village de Montréal



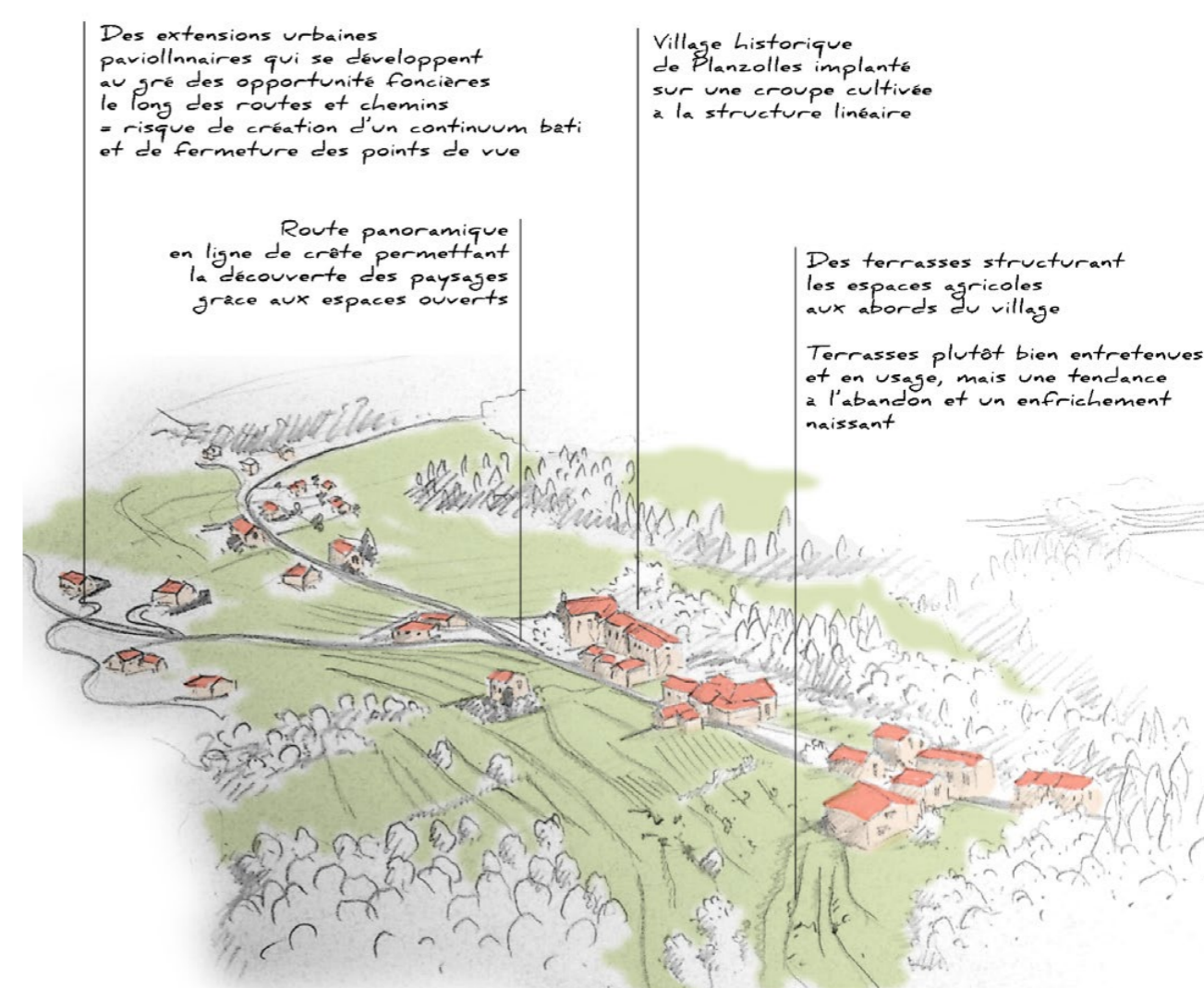
Construction récente en bois à Payzac, qui s'intègre dans le contexte paysager existant



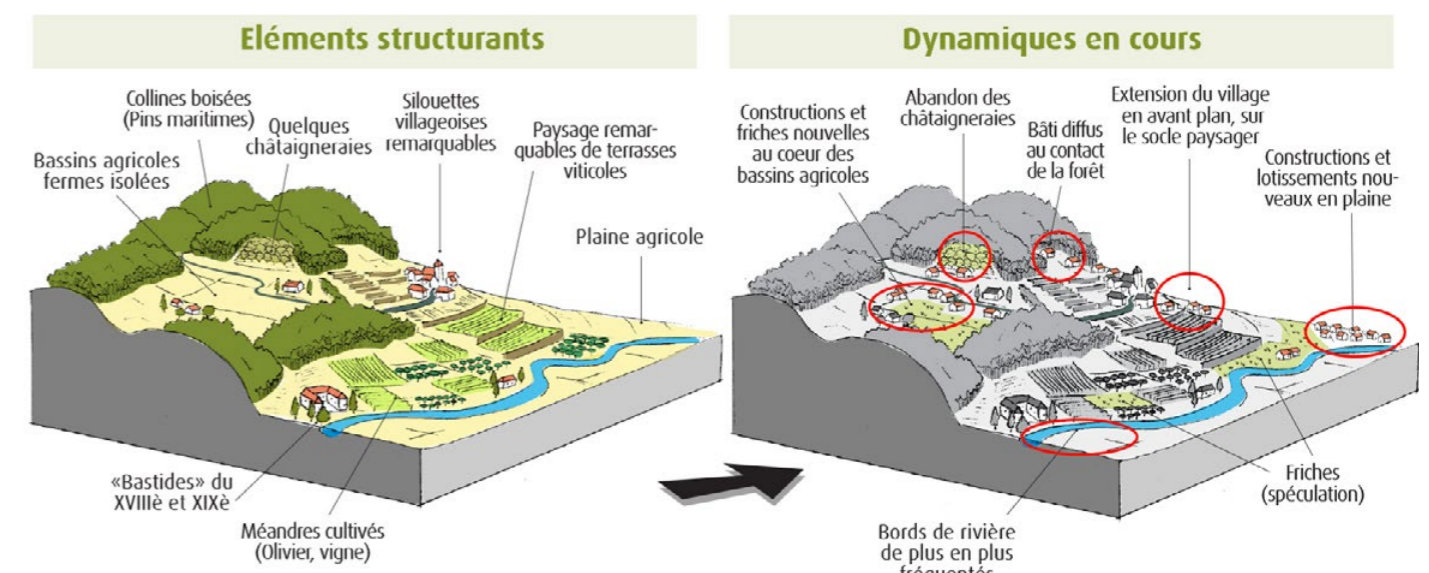
Muret de pierre sèches dégradés aux abords du bourg de Payzac



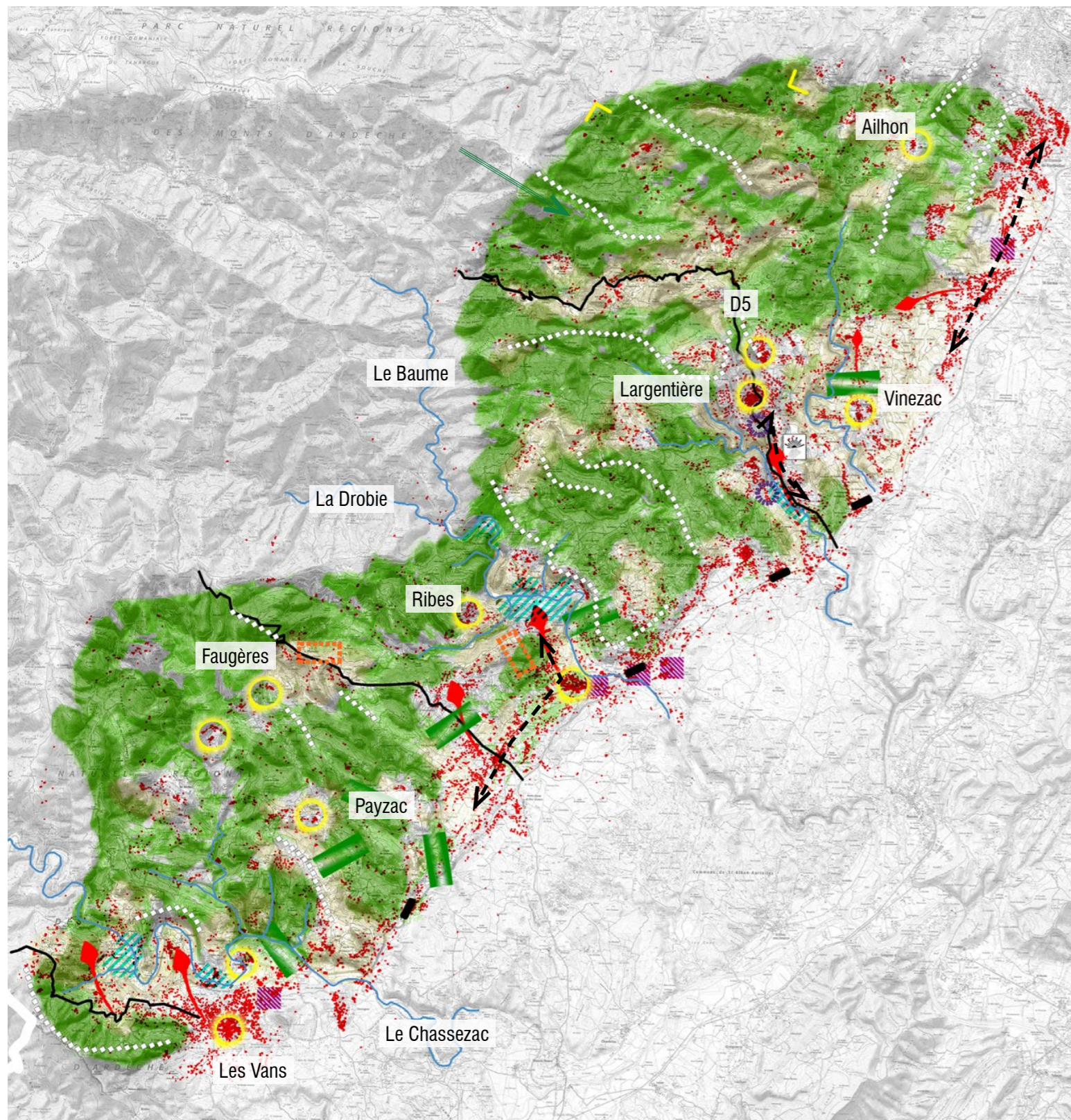
Abandon des terrasses aux abords du village de Fons (enrichissement et écroulement)




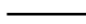












Mutation en cours du village de Planzolles : une urbanisation récente qui commence à se développer en marge du cœur de village et des boisements qui referment progressivement les espaces ouverts cultivés autour du village



Bloc diagramme Unité Piémont Cévenol - Charte du PNR



\* informations issues du PNR des Monts d'Ardèche

-  Tissu urbain 2015 : villages, bourgs, hameaux et habitat diffus
-  Routes principales et liaisons vers les pôles urbains
-  Lignes de crête structurantes - importance de la co-visibilité et vues lointaines sur le grand paysage
  
- POTENTIELS**
-  Pôles et itinéraires d'intérêt touristique, patrimonial et paysager : villages de caractères, ensemble bâti patrimonial, cols, vues panoramiques, etc.
-  Sites de terrasses remarquables \*
-  Coupures d'urbanisation: Espaces naturels ou cultivés de proximité dans les espaces de développement urbain diffus
-  Vues remarquables maintenues sur les axes majeurs
  
- PROBLÉMATIQUES**
-  Dynamique d'étalement urbain diffus  
> problématique des entrées de village dégradées (pavillons, entrepôts et hangars)
-  Entrée de ville dégradée
-  Zones d'activités industrielles et commerciales qui se développent en entrée de ville et qui sont visibles depuis les axes de communication principaux
-  Conurbations et paysages banalisés autour de Largentière, Joyeuse.  
Espaces en cours de banalisation autour des Vans, de Joannas, de Faugères, Ailhon, etc.
-  Espaces cultivés au sein des clairières sur les collines (prairies, cultures en terrasses, vignes) et en fond de vallées, menacés par l'étalement urbain
-  Colonisation du pin maritime et baisse de la SAU et de l'activité agricole  
> fermeture des clairières et des vergers en terrasses  
> mise en péril de la biodiversité  
> augmentation du risque des feux de forêts
-  Augmentation de la fréquentation non maîtrisée des rivières:  
> développement des campings et HLL en fond de vallées  
> perturbation de la biodiversité